

Rapport annuel 2016

Deux dossiers auront de toute évidence été au centre des activités de l'association durant l'année sous rapport : la nouvelle réglementation sur les relations entre l'Église et l'État ainsi que l'introduction prochaine du modèle comptable harmonisé MCH2.

Les principales activités de notre association en 2016 ont été les suivantes:

1. Effectif des membres

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres durant l'exercice sous revue.

	Total paroisses au 1 ^{er} janvier 2016	Membres au 1 ^{er} janvier 2016	Membres au 31 décembre 2016
Église réformée évangélique			
- paroisses	205	187	189
- paroisses générales	3	3	3
Église catholique-romaine			
- paroisses	33	30	30
- paroisses générales	1	1	1
Église catholique chrétienne			
- paroisses	4	4	4
Autres organisations	1	1	1
TOTAL	247 (100 %)	226 (91 ,5%)	228 (92,3%)

2. Comité

Le comité a traité ses affaires ordinaires au cours de 11 séances d'une demi-journée. Parallèlement, il a fourni de nombreuses heures de travail dans différents sous-comités et commissions.

La collaboration au sein du comité est emprunte d'un profond esprit de coopération et d'un grand engagement. La grande expérience que chacun des membres du comité a acquise dans ses activités paroissiales et dans sa profession a un effet positif sur le travail de l'association.

3. Administration

La collaboration avec l'entreprise Ei-dot à Uttigen s'est très bien établie. Elle décharge les membres du comité de différents travaux administratifs et confère une image professionnelle à notre association.

En outre, notre site a été remanié pour devenir une plateforme d'information moderne. Les contenus y sont d'une plus grande actualité et les informations y sont étendues en permanence. La coopération avec l'administration de la paroisse réformée évangélique de Thoune, qui joue le rôle de «guichet» de l'association, fonctionne toujours à merveille.

4. Tâches courantes et prestations

Nos services ont été à nouveau utilisés assidument en 2016. Les premières consultations juridiques et les renseignements sur des questions de personnel surtout étaient très demandés. Les besoins en vérificateurs des comptes et en conseils financiers ont fortement augmenté aussi.

En notre qualité de participant officiel aux procédures de consultation du canton, nous profitons des occasions qui nous sont ainsi données pour défendre les intérêts des paroisses dans nos prises de position. Nous publions nos réponses aux consultations les plus importantes sur le site Web.

5. Projets

Pendant l'exercice sous revue, le comité s'est engagé dans les projets qui suivent, en sus de son activité ordinaire.

- Dans le cadre des préparatifs en vue de la révision totale de la loi sur les Églises, notre association a participé à l'organisation de projet de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques et elle était représentée dans tous les projets partiels. Dans ce travail, le comité a bénéficié du soutien d'un «groupe de réflexion» composé de représentants de paroisses appartenant aux trois Églises nationales et venant de toutes les régions. Pour élaborer sa réponse à la consultation, le comité a demandé l'avis de ses membres par le truchement d'un questionnaire qui reprenait les points essentiels du projet, facilitant ainsi la vue d'ensemble 56 paroisses ont rempli ce questionnaire. Une très nette divergence d'opinions sur la question du financement s'étant faite jour entre les membres, le comité a opté pour une position neutre sur ce point.
- En prévision de l'entrée en vigueur du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 le 1.1.2019, l'association a organisé des séances d'information conjointement avec l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire et les trois Églises nationales. Ces manifestations ont vu la participation de 258 personnes de 144 paroisses. À cet endroit, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux oratrices et orateurs qui ont fait ce travail bénévolement ainsi qu'aux paroisses qui ont accueillis ces événement et mis à disposition leurs locaux gratuitement.
- Notre séance d'information sur la réaffectation d'églises et de bâtiments ecclésiaux, organisée dans le cadre du séminaire BEA du 3 mai 2017, pourra avoir lieu en collaboration avec le Secteur Paroisses et formation de l'Église national réformée évangélique.

6. Collaboration avec nos partenaires

La collaboration avec le canton, les Églises nationales et la Société pastorale se caractérise par un respect mutuel et la volonté de coopérer. Notre association a été invitée, par les Églises nationales réformée évangélique et catholique romaine, à participer au travail de projet interne, en prévision de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Églises. Il convient de relever aussi une coopération fructueuse avec l'association des administrateurs de l'Église bernoise et l'association «reformiert». Enfin, il me tient à cœur d'exprimer ma profonde gratitude aux membres de notre association pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour l'agréable collaboration.

Berne, le 29 février 2017

Association des paroisses du canton de Berne

Le président

Hansruedi Spichiger